



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DANS LA 6^{ème} CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS RESULTATS DU 1^{er} TOUR

Arras, le 30 mai 2021

Par décret du 13 avril 2021, les électeurs de la sixième circonscription législative du Pas-de-Calais ont été convoqués, pour le 1^{er} tour, ce dimanche 30 mai en vue de procéder à l'élection du député de leur circonscription à l'Assemblée nationale.

Pour consulter les résultats du premier tour, rendez-vous sur le site : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr> / Actualités

Le second tour sera organisé le dimanche 6 juin 2021.

Les candidatures seront déposées à la préfecture du Pas-de-Calais - bureau des élections et des associations, rue Ferdinand Buisson, à Arras du 31 mai au 1er juin 2021 inclus de 9h à 12h et de 14 à 18h.

Pour rappel, seuls les candidats ayant réuni 12,5 % des électeurs inscrits peuvent se maintenir. Si aucun ou un seul candidat y parvient, les deux candidats en tête du 1^{er} tour peuvent se maintenir.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)